



**Déclaration de Mme Ursula FECHTER,
Adjointe au Maire de Francfort chargée des questions aéroportuaires**

« Malheureusement, je ne peux pas assister à votre conférence de presse, mais je tiens à vous adresser en tant qu'adjointe au maire de Francfort chargée des questions aéroportuaires et de la protection contre le bruit des avions, et au nom du maire de Francfort, M. Peter Feldmann, notre soutien total dans votre demande d'un couvre-feu sur l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle. Nous avons la chance d'avoir obtenu l'interdiction des vols de nuit grâce à l'engagement fort des citoyens. Malheureusement, ce n'est possible que de 23 h à 5 h, mais il s'agit d'un premier pas car nous demandons une nuit dans sa définition légale, soit entre 22 h et 6 h du matin. Dieu merci, les tribunaux et nous-même ont reconnu le fait que le bruit des avions la nuit est particulièrement nocif pour la santé. Il y a de plus en plus de rapports scientifiques à ce sujet. Je vous souhaite beaucoup de succès dans votre manifestation et notre objectif doit être d'obtenir une nuit de sommeil européenne. »

Fait à Francfort, le 12/04/19